



**HAL**  
open science

## Eleveurs et gardiens de troupeaux face aux loups

Antoine Doré, Frédéric Nicolas

► **To cite this version:**

Antoine Doré, Frédéric Nicolas. Eleveurs et gardiens de troupeaux face aux loups: le travail des vulnérabilités. Coordinné par Samuel Julhe, Sylvie Jurion, Glenn Mainguy, Djaouida Séhili, Delphine Thivet. Face à la vulnérabilisation au travail, Presses Universitaires Nouvelle Aquitaine, pp.190-208, 2022, 979-10-353-1988-5. hal-04073789

**HAL Id: hal-04073789**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04073789>**

Submitted on 19 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Eleveurs et gardiens de troupeaux face aux loups : le travail des vulnérabilités

par Antoine DORÉ et Frédéric NICOLAS

Le loup est réapparu officiellement en France en 1992 entraînant une pression de prédation croissante sur l'élevage pastoral. Le retour et le développement territorial de l'espèce ont donné lieu à des mobilisations professionnelles de formes diverses (pour alerter sur les effets du loup sur le pastoralisme) et à une prise en charge du problème par les acteurs publics, principalement autour du *Plan National d'Actions sur le loup et les activités d'élevage* (PNA ou Plan loup). Les moyens de sécurisation, de protection des troupeaux et d'indemnisation des victimes sont au centre d'un tel dispositif. Ainsi, les efforts de la prise en charge des menaces liées aux loups se concentrent principalement sur les implications techniques et économiques de la prédation sur l'élevage. Une telle focale sur la vulnérabilité des troupeaux et des exploitations contribue à rendre invisible un ensemble de conséquences tout aussi importantes de la présence du loup sur les professionnels du pastoralisme eux-mêmes, notamment les conséquences sur leur travail et sur leur santé.

Ce chapitre présente les premiers résultats d'une enquête socio-anthropologique visant à caractériser la diversité des effets de la présence du loup sur les éleveurs (exploitants propriétaires de leur troupeau), les éleveurs-bergers (exploitants propriétaires et gardiens de leur troupeau) et les bergers (salariés gardant des troupeaux dont ils ne sont pas propriétaires)<sup>1</sup>. Au-delà de l'analyse des déterminants de la vulnérabilité et de la diversité de ses formes, nous chercherons plus spécifiquement à caractériser ce que ces derniers font individuellement et collectivement de leurs vulnérabilités et, par là-même, ce que ces vulnérabilités produisent sur les mondes professionnels de l'élevage. En bref, nous chercherons à instruire la question des « vulnérabilités au travail » en nous concentrant sur *le travail des vulnérabilités*. A l'instar de l'anthropologie des vulnérabilités de Michel Naepels (2019) ou encore de Carolyn Nordstrom (2004), il s'agit d'être particulièrement attentif aux expériences diverses et singulières de fragilités des acteurs, tout en prenant au sérieux les activités déployées par ces derniers pour composer en situations de violence et de précarités réelles ou potentielles. Dans cette perspective, nous montrons que les vulnérabilités directes et indirectes liées à la présence du loup viennent créer en même temps qu'amplifier un certain nombre d'autres vulnérabilités propres à ces métiers. Vulnérabilités au travail (Gollac, Volkoff, 2006 ; Cottureau, 1983) — liées par exemple aux variations météorologiques importantes, aux accidents liés à la topographie, à l'isolement, aux maladies des troupeaux, etc. —, vulnérabilités d'emploi (Castel, 1995, 2005) — notamment pour les gardiens de troupeaux, qui doivent faire face à la saisonnalité, à la mobilité géographique et au caractère faiblement formalisé de leur activité —, ou encore vulnérabilités professionnelles (Abbott, 2014 ; Demazière, Roquet, Wittorski, 2012) — relatives par exemple à une position dominée de l'élevage de montagne face à l'élevage intensif : ce sont ces vulnérabilités et la manière dont elles s'articulent aux vulnérabilités liées au loup que nous cherchons à décrire et à analyser de manière relationnelle dans ce chapitre, en nous concentrant plus spécifiquement sur le travail opéré individuellement et collectivement par les professionnels du pastoralisme pour en faire sens (dimension symbolique) et y faire face (dimension pratique). Il s'agit alors d'appréhender la menace lupine comme une « violence [qui] ne se donne pas d'emblée pour telle, [et dont la] spécification résulte d'une procédure toujours ouverte de qualification » (Lenclud, Claverie et Jamin, 1984 : 10). Nous montrons qu'une telle procédure de qualification constitue un phénomène pluriel et parfois conflictuel qui sous-tend une véritable économie politique des vulnérabilités où se confrontent, d'un côté, la difficile construction d'une commune vulnérabilité par les personnes

---

<sup>1</sup> Enquête financée par la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole.

prises dans des situations souvent très singulières de fragilité et, de l'autre, la définition et la prise en charge d'une vulnérabilité envisagée comme une catégorie de l'action publique au sein d'un Plan National d'Actions sur le loup et les activités d'élevage.

Sur la base d'entretiens ethnographiques (Beaud, 1996) conduits auprès d'éleveurs et de gardiens de troupeaux du massif alpin, de la Lozère, de l'Aveyron et de la Haute-Vienne, mais aussi auprès de représentants d'organisations agricoles, d'organismes de développement du pastoralisme, d'acteurs de la protection sociale et familiale agricole (médecins du travail, préventeurs, infirmiers santé-travail et travailleurs sociaux)<sup>2</sup>, ce travail des vulnérabilités est analysé à trois niveaux. Tout d'abord, nous analysons les manières dont les problèmes relatifs à la présence des loups se concrétisent de manière pratique, en situation, à travers un ensemble d'épreuves ou de mises à l'épreuve du travail des éleveurs et des bergers. Ensuite, notre enquête vise à rendre compte des façons dont le problème est construit d'un point de vue institutionnel, c'est-à-dire à travers un ensemble de normes, de règles, de dispositifs et d'organisations qui participent à le cadrer et à le faire exister. Enfin, cette recherche entend caractériser les ressources et les dispositions des éleveurs et des bergers pour faire sens du loup et faire face au loup. Ces ressources et dispositions sont le produit d'expériences de socialisation primaires et secondaires. Elles peuvent être d'ordre économique (exploitation, outil de travail, capital) mais également d'ordre scolaire (niveau de formation, diplôme agricole ou non, etc.), culturel (compétences à l'oral et à l'écrit, capacité réflexive, etc.), professionnel (appartenance à un groupement syndical ou coopératif, exercice de mandats professionnels, etc.), politique (exercice d'un mandat politique, compétence à lire les rapports de pouvoir, etc.) ou symbolique (respectabilité et place dans l'espace social local). Elles se traduisent concrètement par des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui peuvent être mobilisés dans la pratique professionnelle comme dans la vie personnelle, notamment pour faire face et faire sens de la prédation.

Ce chapitre se structure en trois parties. Dans un premier temps, il s'agit de revenir sur l'idée — relativement partagée en dehors des mondes du pastoralisme — selon laquelle le loup et la prédation auraient pour effet de générer une forme de solidarité « naturelle » ou spontanée entre les acteurs de l'élevage : nous montrons que la prédation est non seulement vécue de manière très diverse par les acteurs du pastoralisme, mais qu'elle a également pour effet de rendre visibles voire d'accentuer certains principes de différenciation et certaines tensions au sein du groupe agricole, des mondes de l'élevage et du pastoralisme. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons au travail de construction d'une commune vulnérabilité en portant une attention particulière au rôle des organisations agricoles et para-agricoles dans ce travail de construction symbolique du groupe vis-à-vis du prédateur. Dans un troisième temps, nous reviendrons sur les effets de ce travail des vulnérabilités sur les individus et les mondes du pastoralisme, pour montrer notamment que ces effets sont ambivalents.

## **1. Face au loup, des vulnérabilités singulières et clivantes**

Quand une prédation d'animaux d'élevage vécue personnellement est décrite, plusieurs éléments ressortent fréquemment : la vision du sang en grande quantité, des bêtes mortes, des bêtes blessées à qui il manque un gigot et qui continuent de marcher, des bêtes qui respirent par la trachée avec le bruit que cela occasionne, etc. La découverte de l'attaque et la recherche des bêtes manquantes et blessées, puis les soins à prodiguer à ces dernières et au reste du troupeau, donnent lieu à des

---

<sup>2</sup> Au total, nous avons mené 74 entretiens auprès de 93 personnes entre janvier 2020 et septembre 2021.

récits qui, rien que dans leur forme, sont notables : les enquêtés s'agitent, font des pauses dans leur récit, donnent des détails minutieux, parfois pleurent ou arrêtent de parler de l'attaque pour passer à autre chose. L'ensemble de ces conséquences liées à l'attaque constitue en quelque sorte la partie visible de l'iceberg, celle qui rencontre une forme de félicité médiatique, notamment grâce au travail des organisations agricoles et para-agricoles. Mais ces effets de la prédation sur les personnes qui la subissent sont également à comprendre de manière diachronique, c'est-à-dire en les saisissant dans des temporalités plus longues, ainsi que de manière relationnelle, à l'aune des espaces de sociabilité fréquentés, des conditions dans lesquelles est exercé le métier, des ressources et des dispositions des victimes des attaques, de leur âge et de leur expérience, etc.

### **1.1. Invulnérable avant la première attaque ?**

Au gré des rencontres avec des victimes de prédatons, une phrase revient fréquemment : « *Il faut le vivre !* », phrase qui sous-entend « *Il faut le vivre pour le comprendre* ». Beaucoup d'éleveurs et de gardiens de troupeaux expliquent avoir réellement compris ce qu'était une attaque quand ils l'ont vécu sur leur propre troupeau. Même les attaques vécues sur les troupeaux de voisins, sur lesquelles l'éleveur ou le gardien de troupeau a pu intervenir pour donner la main au collègue touché, n'ont pas le même effet. Même les éleveurs et les bergers investis dans les organisations professionnelles et disposant d'un niveau d'information supérieur à la moyenne concernant le loup, la prédation et les moyens de protection sont surpris quand ils sont confrontés personnellement à une attaque de leur troupeau. De plus, l'expérience de la prédation ne se résume pas au moment de l'attaque ni aux quelques heures et quelques jours qui suivent : des réminiscences de ces images sont souvent décrites par les enquêtés, que cela soit sur le lieu de l'attaque, sur un lieu tiers ou dans le sommeil des enquêtés ; les lieux sur lesquels les attaques ont eu lieu sont également chargés symboliquement et peuvent parfois être abandonnés. Une attaque peut représenter ainsi une source de stress importante en même temps qu'elle peut occasionner des troubles du sommeil conséquents, augmentant d'autant le risque de se blesser ou de blesser quelqu'un à mesure que la saison s'étire en longueur.

### **1.2. Vulnérabilités singulières**

Par ailleurs, l'expérience pratique de la prédation des troupeaux conduit bien souvent à ce que nous avons appelé un régime de débordement (Doré, 2010) où les éleveurs et bergers sont mis « hors d'eux » et perdent, dans une certaine mesure, le contrôle de leur corps. Avec la découverte du troupeau disséminé, des brebis égorgées, blessées ou affolées, c'est un ensemble d'affects qui surgit suite au passage des loups et qui rend visible la relation d'attachement qui lie les éleveurs et bergers à leurs moutons. Très couramment, quand le troupeau a subi une attaque de loup, l'éleveur ou le berger déclare avoir été attaqué par « *le prédateur* », « *cette saleté* » ; « *cette saloperie* », etc.<sup>3</sup>. Dans l'expression consacrée « *j'ai été attaqué* », la distance entre le pâtre et ses animaux victimes de la prédation disparaît pour souligner la proximité entre la violence faite à l'animal de celle infligée à l'humain. La présence des prédateurs menaçants se manifeste souvent comme une expérience traumatisante, personnelle, voire intime qui peut prendre des formes différentes selon le statut de la personne qui y est confrontée. Les éleveurs qui emploient un ou plusieurs salariés pour garder leur troupeau n'en sont pas moins touchés personnellement par les attaques que les bergers qui sont en première ligne. Leur expérience s'avère souvent moins traumatisante quand ils possèdent

---

<sup>3</sup> Comme l'a bien souligné Isabelle Arpin, les loups font partie de ces animaux que l'on préfère souvent ne pas nommer, car, « *nommer la bête, c'est l'appeler et s'exposer à la voir arriver* » (Mauz, 2005, p. 126) ; voir également à ce sujet l'ouvrage de Claudine Fabre-Vassas (1994).

des troupeaux de grande taille. N'étant pas sur place au moment de l'attaque, le choc de la prédation est en quelque sorte médié par les récits qui leur en sont fournis par le gardien de troupeau ou un collègue. Dans le cas des éleveurs et des éleveurs-bergers, la perte est économique, mais elle est aussi symbolique, dans la mesure où le travail accumulé (sélection, soins, etc.) et la relation à l'animal et au troupeau sont mis violemment en question par les attaques. Quant aux salariés agricoles chargés de garder les brebis, nous pourrions penser que la relation salariale dans laquelle ils sont engagés avec les éleveurs ou les groupements d'éleveurs les prémunit de vivre intimement et personnellement les attaques : cependant, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas propriétaires qu'ils ne se sentent pas obligés de leurs animaux (devoir de protection). De plus, ils partagent avec les éleveurs-bergers une expérience commune, qui est celle de la découverte des attaques et de leur gestion immédiate : ils partagent donc à la fois le choc d'être attaqué (*soi et son troupeau*) et le fait de « mettre les mains dans la barbaque »<sup>4</sup>, expérience souvent bouleversante, et qui peut l'être d'autant plus quand elle se répète au cours d'une saison de garde ou d'une saison de garde à l'autre, parfois pendant des années. Pour les professionnels du pastoralisme, subir une attaque (la première notamment) revient à éprouver un sentiment de solitude face à une menace à laquelle ils ne se sentent souvent pas préparés et qui les dépasse. Ce sentiment de solitude peut même s'exprimer dans des configurations où la victime de l'attaque n'est objectivement pas seule au moment de l'attaque, comme c'est le cas de Clarisse, éleveuse installée depuis 2009 dans le Vercors (de famille agricole, « 4<sup>e</sup> génération ») et en GAEC avec son frère depuis moins d'un an :

*Moi, [je me sens] tout le temps [coupable] mais [mon conjoint] pas du tout : on vit les choses, mais alors complètement différemment. Après je sais pas si c'est parce que j'ai un lien avec mes brebis qui est très particulier et qui est pas comme la plupart des éleveurs : je sais pas comment expliquer ça [puis à la fin de l'entretien, alors que l'enregistrement est arrêté, Clarisse souligne qu'elle ne peut pas parler de prédation avec son conjoint, son père et son frère, qui refusent d'en parler et même de reconnaître sa souffrance].*

Au-delà des différences de statuts, qui déterminent en partie la nature et l'intensité des effets de la prédation, le cas de Clarisse montre aussi à quel point la vulnérabilité liée au loup et à la prédation est plurielle et diverse, y compris au sein d'une même famille, d'une même exploitation, ou au sein de groupe de personnes ayant vécu les mêmes attaques : les dommages subis prennent ainsi une signification très différente pour cette éleveuse-bergère, comparée au sens qu'en donne son conjoint, son frère et son père.

### **1.3 Vulnérabilités clivantes**

Par ailleurs, comme l'ont déjà montré certains travaux de sociologie rurale, la solidarité entre agriculteurs est loin d'être toujours évidente (Rémy, 1987) et la situation de crise liée à la présence des loups ne vient pas toujours améliorer des relations de voisinage parfois compliquées et tendues. Si la présence des loups induit de nouvelles formes de solidarité, elle rend visible et exacerbe également certaines divergences concernant la définition des bonnes pratiques pastorales. Avec l'arrivée des loups, la question du gardiennage permanent des troupeaux devient par exemple un facteur de dissension plus important que jamais. Les débats que suscite une telle question font notamment apparaître une ligne de fracture entre deux grandes manières de concevoir l'activité pastorale, deux conceptions portées par ceux qu'Isabelle Arpin décrit sous le nom d'« éco-pasteurs »

---

<sup>4</sup> Expression fréquemment utilisée en entretien par les bergers et les éleveurs-bergers pour décrire l'ensemble des tâches qui consistent à chercher et à disposer des bêtes prédatées ou blessées : cela renvoie au soin, à l'euthanasie et au déplacement des bêtes tuées.

d'une part et d'« *éco-producteurs* » d'autre part (Mauz, 2005, p. 203). Les premiers préconisent un gardiennage permanent qui participe selon eux au maintien des bienfaits écologiques du pastoralisme qu'ils défendent, tandis que les seconds y sont réticents au motif que cela entrave leur conception d'un pastoralisme animé plutôt par la mise en avant d'une qualité de la viande mise sur le marché.

L'arrivée des loups va par ailleurs renforcer un certain nombre de disparités et d'inégalités face à la prédation. Premièrement, la fréquence et l'ampleur des attaques diffèrent considérablement selon le bétail concerné (les loups s'attaquant plus facilement à des ovins qu'à des bovins par exemple) et selon les zones de présence des loups (les loups n'occupant pas l'espace de manière homogène). Deuxièmement, la pression de prédation est inégalement subie par les éleveurs pour qui l'activité pastorale est la seule source de revenus et les pluriactifs qui travaillent l'hiver dans les stations de ski ou qui sont propriétaires par exemple d'un gîte. Enfin troisièmement, les éleveurs ne sont pas tous en mesure de protéger leur troupeau avec la même facilité et la même efficacité selon les caractéristiques de leur alpage (plus ou moins boisé, plus ou moins accidenté...) et l'organisation de leur système d'exploitation (taille du troupeau, mode d'agnelage, ...).

La présence des loups vient aussi révéler et accentuer des tensions entre plusieurs groupes institués qui composent le monde de l'élevage. Déjà crispées, les relations entre les propriétaires des troupeaux (les éleveurs) et les personnes qu'ils recrutent pour garder leurs bêtes en alpage (les bergers et vachers) se compliquent à l'arrivée des loups. D'un côté, les dommages au troupeau sont parfois l'occasion pour l'éleveur de remettre en cause les compétences de son employé, comme en témoigne devant les membres de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne, cet éleveur, président du syndicat ovin des Alpes-de-Haute-Provence et président du Centre d'Études et de Recherches Pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam) : « *Pour moi, les bergers d'aujourd'hui ne sont plus de vrais bergers, mais des surveillants de moutons. [...]. On ne trouve plus de bons bergers en France*<sup>5</sup>. » La dénonciation de l'incompétence des bergers est alors employée comme un argument supplémentaire pour justifier l'impossible cohabitation entre les loups et les activités pastorales : la cohabitation est supposée être possible grâce au gardiennage permanent ; l'absence de bons bergers démontre donc l'impossible cohabitation. D'un autre côté, l'expérience de la prédation vient raviver certaines rancœurs des gardiens salariés de troupeau à l'égard de leurs employeurs. Ils déplorent alors souvent être les premières victimes d'une menace dont ils ont le sentiment d'assumer presque toutes les contraintes sans aucune contrepartie, tandis que leur patron touche les aides financières et les dédommagements pour les brebis égorgées.

Au niveau régional, l'arrivée des loups vient également transformer des relations entre élevage de plaine et élevage de montagne, au regard par exemple des enjeux de répartition des aides financières à l'agriculture. La présence des loups vient en effet raviver chez certains éleveurs de montagne le sentiment d'être abandonnés et marginalisés par la profession agricole dans son ensemble. Les représentants des syndicats départementaux peinent à se faire entendre par leurs responsables nationaux. Les intérêts du pastoralisme ne font pas le poids face aux intérêts de l'élevage conventionnel de plaine. Des histoires circulent : « *avec le ministère de l'environnement, les responsables syndicaux de Paris auraient négocié le loup des Alpes contre les nitrates bretons...* » nous explique un éleveur-berger d'Isère.

---

<sup>5</sup> Solda, F. (2003). Audition de M. Francis Solda, président du syndicat ovin des Alpes-de-Haute-Provence et président du Centre d'Études et de Recherches Pastorales Alpes-Méditerranée (Cerpam). In C. Estrosi et D. Spagnou (Eds.), *Prédateurs et pastoralisme de montagne [...]. Rapport fait au nom de la commission d'enquête [...]*. Paris: Assemblée Nationale, Vol. 825.

## 2. La construction négociée d'une commune vulnérabilité

Il convient alors de comprendre comment une expérience collective de la menace a pu s'élaborer à partir d'une somme d'expériences individuelles, souvent solitaires, singulières et clivantes.

### 2.1. *Se reconnaître vulnérable*

Se reconnaître comme une personne vulnérable ne va pas toujours de soi au sein du groupe agricole : la réputation de « durs au mal » est globalement accolée aux agriculteurs, y compris par certains médecins et agents de prévention de la Mutualité sociale agricole, qui y trouvent une piste d'explication au non-recours aux dispositifs d'accompagnement psychologiques proposés par la MSA aux éleveurs en détresse (du fait du loup ou d'autres problèmes). Une telle explication tend cependant à individualiser et à essentialiser certains des déterminants sociaux de santé du groupe agricole en général et au sein des mondes du pastoralisme en particulier. Nicolas Deffontaines montre par exemple que ce n'est pas le défaut d'intégration qui peut pousser les agriculteurs au suicide, mais l'excès d'intégration (être de famille agricole, hériter d'une exploitation, être associé à un autre agriculteur, occuper des mandats représentatifs, etc.) qui peut être un déterminant social des vulnérabilités et éventuellement du suicide (Deffontaines, 2017). À ce titre, pour certains éleveurs issus de famille agricole, reconnaître sa vulnérabilité face au loup revient à reconnaître la possibilité d'être responsable de la liquidation de l'héritage familial. Certains éleveurs, et parmi eux des représentants professionnels, parlent ainsi aisément de « déni » pour qualifier cette difficulté à se reconnaître comme victime de la prédation lupine. De ce fait, si cette reconnaissance de la vulnérabilité peut prendre des formes individuelles — par exemple en s'investissant cognitivement dans la compréhension des déplacements et des comportements du loup (par exemple en épluchant la littérature ou en posant des pièges photos à des endroits qu'on a été amené à qualifier de stratégiques), ce travail s'opère avant tout collectivement, par l'intermédiaire des organisations agricoles et para-agricoles, selon des modalités variées.

### 2.2. *Faire reconnaître ses vulnérabilités*

Assez spontanément, un certain nombre de personnes qui s'étaient distinguées pour leur mobilisation dans la résolution d'autres problèmes antérieurs au retour des loups deviennent, plus ou moins malgré elles, des centres d'accumulation et d'enregistrement d'un ensemble d'expériences vécues singulières. Jean-Pierre, président d'une association de défense du pastoralisme rencontré à son domicile, au siège de son exploitation de production ovine en Isère, nous raconte : « *Moi j'étais responsable d'une association [...]. On avait créé cette association parce que les systèmes de prophylaxie n'étaient plus adaptés au terrain [...] Donc il y a eu le loup sur le massif et moi, [...] il y a pas mal d'éleveurs qui m'ont appelé [...]. À chaque fois qu'il y avait des attaques, les gens nous téléphonaient et ils nous disaient "voilà, il s'est passé ça ça et ça", et petit à petit on a fait des recoupements parce que plusieurs personnes nous disaient la même chose. On est allé sur place, on a vécu...* » Progressivement, les cas s'agglomèrent et donnent lieu à un travail plus systématique d'agencement permettant d'en dégager une signification plus générale : « *À ce moment-là, comme on avait fait pour la prophylaxie sanitaire, on a fait à notre échelle disons une mini étude du dossier par rapport à ce que nous disaient les gens et par rapport à ce qu'on allait voir sur place et on a commencé déjà à évaluer les dégâts et à voir tout ce qui gravitait autour du prédateur.* » L'expérience solitaire de la prédation lupine prend alors la forme d'une « *réalité sérieuse* » (Roux, 2002) qui conduit finalement à l'émergence d'une expérience collective de la menace.

Mais, on s'en doute, ces responsables d'associations, ces élus syndicaux ou ces représentants des organismes techniques d'élevage ne se contentent pas de compiler et d'organiser cette « *réalité sérieuse* ». Ils s'en font également l'écho auprès des éleveurs et bergers des départements colonisés ou susceptibles de l'être. Des moyens classiques sont employés : réunions syndicales, presse professionnelle, etc. Notre enquête nous a également conduits à constater l'importance toute particulière des récits d'expériences d'attaques qui s'échangent entre collègues mais aussi de la circulation de photographies couleurs reproduites à partir des négatifs, photocopiées ou encore scannées puis réimprimées. D'autres éleveurs et gardiens de troupeaux sortent leur smartphone en cours d'entretien pour étayer leur propos et illustrer le récit de leurs expériences de prédation les plus marquantes. L'ensemble de ces petits portfolios informels deviennent en quelque sorte les pochoirs d'une multitude de récits cohérents les uns avec les autres, instituant le cadre commun d'une expérience collective de la menace que les loups font peser sur le pastoralisme.

### **2.3. Tous vulnérables face à la prédation : étendre la communauté des vulnérables**

Les professionnels de l'élevage ne se contentent pas de dénoncer les contraintes qu'ils subissent. Ils cherchent également à élargir le spectre des concernés en soulignant les implications négatives réelles ou potentielles de la présence des loups pour un réseau élargi de personnes. Il s'agit dans un premier temps d'en appeler à tous les usagers de la montagne en rendant compte des menaces qu'ils sont également susceptibles de subir. La question de la dangerosité des chiens de protection pour les promeneurs fait l'objet de vifs débats, en particulier dans des départements où le tourisme représente l'une des principales ressources économiques. Le problème d'incompatibilité entre les loups et le pastoralisme se retrouve étendu et reformulé en un problème de sécurité des personnes et de cohabitation entre chiens de protection et tourisme.

L'ensemble de ce travail critique sur l'incompatibilité des loups et du pastoralisme conduit les acteurs de l'élevage et leurs alliés à placer les publics face à une alternative inéluctable : « *Prédateurs, éleveurs, il faut choisir*<sup>6</sup>. » Le combat particulier pour la protection du pastoralisme contre les loups est alors relié à des causes réputées d'« intérêt général ». D'une part, la question de la survie des territoires de montagne est posée avec l'appui de certains élus locaux qui, à l'instar de ce maire d'une commune de Savoie, affirment que sans pastoralisme leur commune se transformerait en une « *friche complète* ».

D'autre part, les représentants des publics lycophobes invoquent des enjeux de protection de la biodiversité. En soulignant les effets néfastes de la transformation des pratiques pastorales sous la pression des prédateurs, certains experts tentent de faire apparaître ce qu'ils considèrent être les paradoxes d'un double impératif de protection, comme dans ce compte-rendu d'un conseil d'administration d'une association technique pastorale qui affirme par exemple que : « *le parcage [des moutons en raison de la présence des loups] pollue les eaux et les pelouses par la surconcentration des déjections...* » pour conclure plus loin que « *la défense d'espèces emblématiques comme le loup et l'ours au nom de la préservation de la biodiversité implique des dégradations environnementales...*<sup>7</sup> » Plus généralement, certains représentants du pastoralisme se positionnent comme les garants d'une « *biodiversité ordinaire* » face aux protecteurs d'une nature emblématique dont ils remettent en cause la pertinence écologique. L'ouverture des milieux et la diversification des paysages sous la pression du pâturage sont alors présentées comme des facteurs importants de maintien d'une biodiversité dont l'avenir ne serait plus assuré sans les activités pastorales. En résumé, la protection des loups est pour les

---

<sup>6</sup> Titre du manifeste FNO, FNSEA, CNJA de la manifestation de Lyon, 1998

<sup>7</sup> CR Conseil d'Administration du Cerpam, 17 mars 2004.



représentants de l'élevage et leurs alliés un non-sens écologique qui conduit, soit à la mise en place de mesures dommageables aux milieux, soit à la disparition d'une activité considérée comme nécessaire au maintien de la biodiversité.

Toutes ces critiques établissent des liens de causalités entre la présence des loups et un certain nombre de conséquences insupportables pour des habitants des territoires colonisés ou, plus largement, pour des publics lointains soucieux de défendre une certaine « justice sociale », un certain « modèle de développement rural » ou encore une certaine conception de la « biodiversité ».

### 3. Un travail des vulnérabilités aux effets ambivalents

La construction d'une commune vulnérabilité a contribué à la reconnaissance du loup et de la prédation comme problème public, conduisant à la mise en place d'un dispositif national d'aide à la protection des troupeaux contre le loup visant à assurer le maintien des activités pastorales malgré les contraintes croissantes de la prédation. Mais le travail individuel et collectif pour faire reconnaître les vulnérabilités des éleveurs et des bergers ne s'arrêtent pas avec la mise en place du Plan loup. Celui-ci contribue certes à atténuer certaines vulnérabilités — par exemple en proposant des solutions et un accompagnement technique qui dans certaines configurations peuvent fonctionner —, mais il a également pour effet de créer ou d'augmenter d'autres formes de vulnérabilités.

#### 3.1. Une présence au loup augmentée, ou la construction de « malades du loup »

Le loup n'a pas pour seul effet de mettre à l'épreuve le travail et la santé des éleveurs et des gardiens de troupeau. Il met également en jeu leur réputation, leurs rôles sociaux ou la place qu'ils occupent dans leurs espaces de sociabilités. Pour le dire simplement, le loup produit de l'isolement, que celui soit réel (être seul en alpage, face à des brebis prédatées, face au loup, etc.) ou ressenti (ne pas sentir entendu ou compris). Cet isolement, qui est une des caractéristiques du métier de gardien de troupeau et dans une moindre mesure du métier d'éleveur, est amplifié par ce qu'on peut appeler la « présence au loup », c'est-à-dire le temps consacré physiquement et mentalement au prédateur, qui empiète sur le temps consacré physiquement et mentalement à son entourage et plus particulièrement à la famille. Nombreux sont ainsi les éleveurs qui, comme Mathurin et Fabienne (éleveurs en Drôme provençale, la cinquantaine), disent qu'à la maison, « *au début on en parl[e] matin midi et soir* » et qui soulignent que « *quand on se voit avec les collègues, on ne parle plus que de ça [...] chaque fois ça dévie sur le dossier loup, et puis quand on attaque là-dessus on oublie de travailler d'autres dossiers* ». Certains éleveurs et gardiens de troupeau se trouvent non seulement isolés ou même pris à partie par certains autres usagers de la « nature » et de la montagne, mais ils se trouvent aussi parfois en porte-à-faux vis-à-vis de leur entourage immédiat (famille, amis, collègues, etc.) et des espaces de sociabilité qu'ils fréquentent (associations, clubs culturels ou sportifs, conseil municipal, etc.), ce qui contribue parfois à provoquer ou à aggraver le sentiment d'être submergés par la situation ou les émotions.

De ce point de vue, la prise en charge individuelle, professionnelle et institutionnelle des vulnérabilités liées à la prédation augmente la « présence au loup » de beaucoup d'éleveurs et de bergers : cette présence peut être liée à des tâches techniques à réaliser, comme la surveillance de nuit, l'entretien des clôtures électriques ou le soin des bêtes blessées par le loup (soins qui peuvent durer des semaines pour un résultat plus qu'incertain). Mais cette présence au loup se matérialise également par les formalités et le suivi administratifs liés à la mise en place des moyens de protection d'une part et à l'indemnisation des bêtes prédatées d'autre part : le montage de dossier et les

interactions avec les administrations en charge de la mise en œuvre des mesures du Plan loup sont sources de tensions importantes, car considérés par beaucoup comme du « sale travail » ou comme des tâches les empêchant de faire et de vivre de leur « vrai travail » (Hughes, 1958). Ces tensions, ajoutées à celles directement liées à la prédation, contribuent en retour à des formes d'étiquetage des professionnels du pastoralisme comme « malades du loup », qui ne pensent qu'à ça.

### ***3.2. La fabrique de « chasseurs de primes » : participation et recours aux dispositifs de prise en charge des vulnérabilités***

Parmi ces étiquetages, l'un d'entre-eux est particulièrement prégnant et fait écho à la situation ambivalente de l'agriculture vis-à-vis des pouvoirs publics depuis que l'agriculture s'est modernisée et professionnalisée depuis les années 1960. L'étiquette de « chasseurs de primes », vivant davantage des subventions de l'État que de leur propre travail, est particulièrement mobilisée dans les récits que nous font les éleveurs et les bergers de leurs interactions avec d'autres usagers de la montagne ou au sein de leurs espaces de sociabilités locaux. Si les politiques de développement agricole avaient à l'origine pour objectif de moderniser les structures d'exploitation et l'outil de travail pour favoriser la productivité des exploitations et sortir l'agriculture de l'économie domestique, elles ont au cours des années 1980 et 1990 connu un tournant vert qui a visé à encourager les formes d'agriculture respectueuses de l'environnement et à rémunérer les services écosystémiques rendus par l'agriculture : dans les années 1960 comme à la fin des années 1980, ces politiques de développement agricole ont néanmoins accentué la dépendance de l'agriculture aux subventions publiques et à changer les représentations autour du métier d'agriculteur. Dans le cas du Plan Loup, cette dépendance aux subventions est l'objet de commentaires désapprobateurs dans les situations du quotidien, notamment pour souligner que les éleveurs et les bergers ne peuvent pas se plaindre étant donné qu'ils sont subventionnés pour engager des gardiens de troupeaux et indemnisés pour les pertes subies. Ces formes d'étiquetage sont d'autant plus difficiles à vivre pour les éleveurs et les bergers que leur expertise ou leurs savoir-faire sur la nature ne sont pas reconnus ou sont rendus invisibles par un Plan loup. À cette injonction à ne pas exprimer leur mécontentement (« *Vous êtes indemnisés* ») s'ajoute donc un sentiment de perdre le contrôle sur la définition des politiques agricoles, alors même que la profession agricole s'est construite à partir du moment où s'est mise en place la cogestion des politiques agricoles avec l'État.

Pour certains éleveurs, dont le nombre est relativement peu élevé, cela peut avoir comme conséquence de sortir des dispositifs de prise en charge de la prédation. Pour d'autres, notamment quand le Plan loup se mettait en place, il s'agissait de tenir un discours « politique » sur la nécessité de ne pas rentrer dans le Plan loup, puisqu'y rentrer signifiait alors reconnaître la possibilité de la cohabitation entre l'élevage et le grand prédateur. En outre, cette dépendance aux subventions publiques, qu'elle soit réelle ou l'objet d'exagérations, a des effets importants sur le recours aux dispositifs de prise en charge de la vulnérabilité des éleveurs. Au-delà du fait que ces services ne sont pas toujours bien identifiés par les professionnels et qu'ils pensent ne pas disposer du temps nécessaire pour les solliciter, ces dispositifs contribuent à renforcer l'image d'une agriculture et d'agriculteurs sous perfusion, alors même que les éleveurs et les bergers, et les agriculteurs plus généralement, se vivent souvent comme des travailleurs indépendants ne comptant pas leurs heures et voulant vivre de leur travail et de leur travail seulement.

### ***3.3. Une internalisation des vulnérabilités au cœur du processus de professionnalisation du pastoralisme***

Si les impacts des instruments de sécurisation des troupeaux face au risque de prédation sont relativement bien documentés, peu de travaux prolongent vraiment l'analyse pour tenter de caractériser les effets concrets de ces dispositifs sur les collectifs élargis d'acteurs qu'ils concernent. C'est pourtant en décrivant les nouvelles transactions qui s'opèrent entre les principaux pilotes et concepteurs des mesures d'une part et leurs destinataires d'autre part, qu'il nous semble possible de clarifier la signification de ces instruments qui laissent parfois perplexes les professionnels du pastoralisme. L'ensemble de ces mesures de prévention et de dédommagement des victimes de la prédation institue en effet un lien parfois perçu comme ambigu entre ceux qui en établissent les conditions d'éligibilité et de mise en œuvre (les représentants de « l'État »), ceux qui en font la promotion (les associations de protection de la nature) et ceux qui en sont les destinataires chargés de les mettre en application (les éleveurs et bergers). Car si dans une certaine mesure « l'État prend ses responsabilités » en finançant de telles mesures, comme cela lui est fréquemment demandé par les différentes parties prenantes, ce sont les professionnels de l'élevage qui en assument presque entièrement la mise en œuvre pratique et les conséquences indirectes. Cela est apparu, par exemple, de manière particulièrement exacerbée à l'occasion de plusieurs procès au cours desquels des éleveurs ont comparu devant le tribunal d'instance pour blessures involontaires provoquées par leur chien de protection sur des promeneurs.

Si certains éleveurs adoptent volontiers les mesures de protection des troupeaux, nombreux sont ceux qui les ont longtemps refusées, considérant qu'« *accepter les mesure de protection, c'est accepter le loup* ». Petit à petit, la part du cheptel protégé en zone de présence des loups va néanmoins augmenter et les représentants de l'État vont progressivement convaincre les représentants syndicaux à encourager la mise en œuvre des mesures de protection auprès des éleveurs et de faire en sorte que ceux qui contractent ces aides ne soient plus accusés de « *jouer le jeu du loup et de leurs protecteurs* », comme nous l'explique Nicolas, président d'un syndicat départemental agricole, membre du Groupe National Loup. Car, poursuit-il, « [...] *quand on s'adapte, ça veut pas dire qu'on cautionne, ça veut dire qu'on est obligé de s'adapter* ». Néanmoins, à côté de ce processus d'encouragement à la mise en œuvre des mesures de protection se mettent en place des injonctions plus directes, induites par le dispositif lui-même qui crée de nouveaux attachements entre les différentes unités d'exploitation d'une région pastorale, car, reconnaît Nicolas, « *ça c'est vrai aussi que ceux qui font la protection, on renvoie le loup chez ceux qui n'en font pas* ». Les choix de protection des uns agissent directement sur les conditions de pression subies par les voisins. Ainsi, plus les éleveurs adoptent ces mesures et plus les réfractaires sont techniquement contraints de se plier au cadre de la politique de conservation des loups que ces dispositifs incarnent pour eux. Le dispositif se propage donc de lui-même en générant des effets propres d'irréversibilité technique (Barthe, 2009).

Il est possible de pointer à ce stade ce qui s'apparente à un nouveau mode de régulation des pratiques pastorales induit par ces instruments de prise en charge des menaces liées au prédateur. Avec l'arrivée des loups, « l'opinion publique » et « les politiques environnementales » s'invitent très largement au cœur des pratiques pastorales pour participer à l'évaluation et à la redéfinition des bonnes manières de conduire un troupeau. Les questions techniques ordinaires d'un secteur professionnel se transforment en un véritable problème public sur lequel tout citoyen est invité à s'exprimer. Les grands médias relayent les nouvelles injonctions adressées aux éleveurs et bergers comme par exemple ce propos d'un biologiste, ancien président du conseil scientifique du Parc National du Mercantour : « *Les éleveurs doivent s'adapter : qu'ils n'oublient pas que 55 % de leurs revenus proviennent de la poche du contribuable et c'est la moindre des choses que de respecter les vœux du contribuable : or les sondages ont montré que les Français étaient favorables au maintien du loup*<sup>8</sup>. » Un certain nombre de

---

<sup>8</sup> Dépêche (2004). Pierre Pfeffer (CNRS) : "Il y a toujours eu des pertes de moutons". [Agence France Presse](#).

questions techniques sont abordées de manière privilégiée : l'intérêt technique de la garde des troupeaux, l'étude des seuils de rentabilité économique d'embauche d'un berger en fonction de la taille du troupeau, la discussion des facteurs de vulnérabilité aux attaques de loups, etc.<sup>9</sup> À partir du cas des loups, des protecteurs de la nature sont amenés à porter un regard critique plus global sur ce qu'ils considèrent comme les méfaits d'un certain type d'élevage de montagne. À l'instar de ce que Marc Mormont (2009) a pu montrer pour la gestion des risques liés notamment aux questions de sécurité alimentaire, on observe, dans le cas de la prise en charge des effets annexes des politiques de protection des loups, « *une dynamique de capture de la menace qui procède au recadrage de celle-ci dans les modes d'action qui sont celui du contrôle* ».

### **Conclusion : d'une vulnérabilité à l'autre**

Dans ce chapitre, nous avons cherché à instruire la question des « vulnérabilités au travail » en nous concentrant sur *le travail des vulnérabilités*. Dans un premier temps, nous avons montré que, loin de l'idée largement répandue de l'émergence naturelle et spontanée d'une sorte d'union sacrée des acteurs de l'élevage face aux loups, la prédation est non seulement vécue de manière très diverse au sein des mondes du pastoralisme, mais qu'elle a également pour effet de générer, de rendre visible ou d'accentuer certaines différences, voire certains clivages, dans les mondes de l'élevage. L'existence d'une commune vulnérabilité — i.e. une expérience partagée de la menace de prédation dans ses dimensions tant herméneutique (interpréter ou faire sens) que praxéologique (agir ou faire face) — ne peut alors être que le résultat plus ou moins précaire d'un véritable travail négocié des vulnérables et de leur entourage (domestique, professionnel, institutionnel), au niveau individuel comme au niveau collectif. C'est ce que nous nous sommes employés à montrer dans un deuxième temps avant de porter notre attention, dans un troisième temps, sur les effets de ce travail des vulnérabilités sur les individus et les mondes du pastoralisme, et montrer notamment que ces effets sont ambivalents : la prise en charge individuelle, domestique, professionnelle et institutionnelle des vulnérabilités liées à la prédation contribue à atténuer certaines vulnérabilités tout en accentuant d'autres.

La vulnérabilité des éleveurs et bergers face à la prédation constitue un phénomène complexe, ambigu, souvent difficile à cerner, y compris pour les premiers intéressés qui ne parviennent pas toujours à réaliser ce qui leur arrive. Pour les acteurs institutionnels et les membres de l'entourage qui ne subissent pas directement cette pression de prédation, la difficulté à comprendre et à prendre en charge la vulnérabilité des éleveurs et bergers se double souvent d'une incompréhension des réactions de ces derniers face aux dispositifs de prévention et de réparation mis en œuvre. Entre « *vulnérabilité au travail* » et « *travail des vulnérabilités* », notre enquête permet de proposer une première interprétation socio-anthropologique d'une telle situation. Ces dispositifs institutionnels de prévention et de réparation instaurent une conception/définition particulière de la vulnérabilité, abordée et prise en charge dans ses dimensions techniques (protection des troupeaux) et économiques (indemnisation et soutien financier à la protection des troupeaux). Une telle conception de la vulnérabilité invisibilise, voire exclue, certains pans d'une condition vulnérable plus large, complexe et hétérogène, fruit d'un difficile *travail des vulnérabilités* (individuel et collectif). Elle néglige en particulier un certain nombre de vulnérabilités sanitaires et sociales générées par la pression de prédation. Mais surtout, ces dispositifs institutionnels de prévention et de réparation

---

<sup>9</sup> Voir par exemple à ce sujet France nature Environnement. *12 questions clés sur le pastoralisme et le loup*. Consulté le 21/05/2010 from <http://loup.fne.asso.fr/fr/sur-les-traces-des-predateurs/loup/12-questions.html>. France nature Environnement 12 questions clés sur le pastoralisme et le loup.

Doré Antoine, Nicolas Frédéric (2022). « Eleveurs et gardiens de troupeaux face aux loups : le travail des vulnérabilités », in Julhe Samuel, Jurion Sylvie, Mainguy Glenn, Sehili Djaouidah, Thivet Delphine, *Face à la vulnérabilisation au travail*. Presses Universitaires Nouvelle Aquitaine : 190-208.

produisent de nouvelles *vulnérabilités au travail*, des vulnérabilités sanitaires et sociales produites par les dispositifs de prévention et de réparation des vulnérabilités techniques et économiques.

On passe ainsi d'une vulnérabilité à une autre. Les dispositifs institutionnels de prévention et de réparation de la prédation sur les élevages procèdent d'une forme d'internalisation des vulnérabilités. On passe en effet du « travail des vulnérabilités » (considérées par les professionnels de l'élevage comme hors champ du travail pastoral) aux « vulnérabilités au travail » (produites et internalisées par les dispositifs de prévention et de réparation qui s'imposent, bon gré mal gré, comme partie intégrante du travail pastoral). Alors qu'il s'agit, dans le premier cas, de lutter et de mettre à distance une menace considérée initialement par les professionnels de l'élevage comme extérieure au travail, mais venant impacter sérieusement le vrai travail (« ce n'est pas du boulot », « ce n'est pas notre boulot »), la mise en place des mesures de prévention et de réparation vient transformer profondément le travail pastoral et générer de nouvelles vulnérabilités techniques (ces mesures remettent en cause parfois l'ensemble du système technique et sa pérennité économique), sanitaires (physiques et mentales) et sociales (exclusion, marginalisation, etc.) sans pour autant supprimer totalement les premières. Comme l'expriment parfaitement certaines éleveurs et bergers, le problème ce n'est plus tant le loup que tout « le système loup ».

ABBOTT Andrew, 2014, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press, 452 p.

BARTHE Yannick, 2009, « Les qualités politiques des technologies. Réversibilité et irréversibilité dans la gestion des déchets nucléaires », *Tracés*, vol. 16, n° 1, p. 119-137.

BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, n°35, pp. 226-257.

GOLLAC Michel, VOLKOFF Serge, 2006, « La santé au travail et ses masques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 163, pp. 4-17.

CASTEL Robert, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 457 p.

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 490 p.

LENCLUD Gérard, CLAVERIE Elisabeth, JAMIN Jean, 1984, « Une ethnographie de la violence est-elle possible ? », *Etudes Rurales*, n°95/96, pp. 9-21.

COTTEREAU Alain, 1983, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement Social*, n° 124, p. 3-9.

DEFFONTAINES Nicolas, 2017, « Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide », Thèse de doctorat en sociologie, Université de Bourgogne Franche-Comté.

Doré Antoine, Nicolas Frédéric (2022). « Eleveurs et gardiens de troupeaux face aux loups : le travail des vulnérabilités », in Julhe Samuel, Jurion Sylvie, Mainguy Glenn, Sehili Djaouidah, Thivet Delphine, *Face à la vulnérabilisation au travail*. Presses Universitaires Nouvelle Aquitaine : 190-208.

DEMAZIERE Didier, ROQUET Pascal, WITTORSKI Richard, 2012, *La professionnalisation mise en objet*, Paris, L'Harmattan, coll. « Action & savoir », 284 p.

DORE Antoine, 2010, « Le devenir politique des corps recomposés : la circulation des animaux dans l'espace public », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 2, p. 181-204.

FABRE-VASSAS Claudine, 1994, *La Bête singulière. Les Juifs, les chrétiens et le cochon*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 448 p.

HUGHES Everett C., 1958, *Men and Their Work*, Glencoe, The Free Press, 184 p.

MAUZ Isabelle, 2005, *Gens, cornes et crocs*, Paris, Cemagref Editions, CIRAD, Ifremer, INRA Editions, 254 p.

MORMONT Marc, 2009, « Le sociologue dans l'action collective face au risque », *Développement durable et territoires*, <http://developpementdurable.revues.org/8235>.

NAEPELS Michel, 2019, *Dans la détresse. Une anthropologie de la vulnérabilité*, Paris, Editions de l'EHESS, 150 p.

NORDSTROM Carolyn, 2004, *Shadows of War. Violence, Power, and International Profiteering in the Twenty-First Century*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 293 p.

REMY Jacques, 1987, « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, vol. 4, p. 415-441.

ROUX Jacques, 2002, « Où se loge la collectivité d'un risque collectif? L'exemple de la pollution industrielle des sols », in GILBERT C., *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 93-110.